

Belgian Military Vehicle Trust

35^{ème} édition

Les 13, 14 et 15 Décembre 2024 à Houffalize



Le BMVT a le plaisir de vous convier à sa traditionnelle rencontre hivernale et internationale de véhicules militaires de collection construits pendant la seconde guerre mondiale. Nous aurons, une fois de plus, l'occasion de vous accueillir dans le magnifique hôtel « Ol Foss d'Outh », situé dans la jolie région ardennaise d'Houffalize.

Nous vous attendons nombreux à bord de vos belles machines.

Attention, places limitées.

Afin de privilégier le parking de vos véhicules militaires de collection, l'organisation a décidé de restreindre l'accès des véhicules civils :

Camions semi-remorque et camions plateau

ne sont plus admis dans l'enceinte de l'hôtel mais dirigés sur des parkings annexes.

Voitures avec remorque : stationnement interdit autour de l'hôtel ;

elles doivent se garer exclusivement dans le 1^{er} parking, situé juste à l'entrée de l'hôtel,

à gauche en arrivant.

LOGEMENT

- La réservation est indispensable.
- Les animaux domestiques ne sont pas admis dans l'hôtel.
- Sur demande et selon disponibilité, possibilité d'obtenir une chambre simple, avec supplément de 28 euros par personne et par nuit.
- Tous nos prix sont indiqués par personne et par nuit.

REPAS

Les boissons (bière, vin, eau, limonade) seront comprises dans le prix des repas du vendredi soir (si vous y souscrivez), du samedi soir et du dimanche midi.

Tout ticket repas perdu ne sera en aucun cas remplacé ; il devra être repayé.

BULLETIN D'INSCRIPTION



NOM : PRENOM :
ADRESSE :
LOCALITE : CODE POSTAL : PAYS :
TEL : E-MAIL :
VEHICULE : IMMATRICULATION :
CLUB : CARTE DE MEMBRE BMVT N° :

FORMULE A : 1 NUITEE DU VENDREDI AU SAMEDI

ATTENTION : OBLIGATOIREMENT EN COMPLEMENT A LA FORMULE B. IMPOSSIBLE EN CHOIX UNIQUE.
Sont compris : la nuit du vendredi au samedi, le repas du vendredi soir (buffet – boissons comprises), le petit déjeuner du samedi matin. **Hôtel accessible le vendredi à partir de 17 heures.**

MEMBRE (effectif avant le 30 septembre 2024)

Je réserve place(s) adulte(s) à : X 78 € =€

Je réserve place(s) enfant(s) de 3 à 11 ans : X 36 € =€

NON MEMBRE

Je réserve place(s) adulte(s) à : X 84 € =€

Je réserve place(s) enfant(s) de 3 à 11 ans : X 46 € =€

Supplément chambre simple

Je réserve chambre(s) simple(s) : (*) X 28 € =€

TOTAL (A) : €

FORMULE B : LA NUITEE DU SAMEDI A DIMANCHE

Sont compris : le repas chaud du samedi soir, l'accès gratuit à la soirée dansante, la nuit à l'hôtel, le petit déjeuner du dimanche matin, le repas du dimanche midi, l'assurance, le souvenir et le laissez-passer.

MEMBRE (effectif avant le 30 septembre 2024)

Je réserve place(s) adulte(s) à : X 108 € =€

Je réserve place(s) enfant(s) de 3 à 11 ans : X 36 € =€

NON MEMBRE

Je réserve place(s) adulte(s) à : X 135 € =€

Je réserve place(s) enfant(s) de 3 à 11 ans : X 46 € =€

Supplément chambre simple

Je réserve chambre(s) simple(s) : (*)

..... X 28 € =€

TOTAL (B) :

..... €

FORMULE C : 1 NUITEE SUPPLEMENTAIRE (DU DIMANCHE AU LUNDI)

Sont compris : la nuitée du dimanche au lundi et le petit déjeuner du lundi matin. Réservation indispensable !

Je réserve place(s) adulte(s) à :

..... X 55 € =€

Je réserve place(s) enfant(s) de 3 à 11 ans :

..... X 26 € =€

Supplément chambre simple

Je réserve..... chambre(s) simple(s) : (*)

..... X 28 € =€

TOTAL (C) :

.....€

GRAND TOTAL (A + B + C):

.....€

CONSIGNES

- Dans un souci d'organisation et de sécurité, les participants s'engagent par leur inscription à se conformer strictement aux directives des organisateurs. En cas d'exclusion, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
- Cette manifestation est réservée uniquement aux véhicules militaires de collection fabriqués avant août 1945 (sauf Jeep Willys-Hotchkiss M201 en marquages US).
- Les conducteurs déclarent que leur véhicule est conforme aux prescriptions légales belges.
- Ils s'engagent à conduire en respectant strictement l'itinéraire fléché, sur les voies tracées et non dans les pâtures et abords des chemins ! Tout écart constaté sera sanctionné par une exclusion immédiate de la manifestation et l'exposition à des poursuites judiciaires pour cause de dommage aux tiers (Code Civil art.1382) !
- Le port d'armes à feu ou d'armes blanches, même démilitarisées ou factices, est strictement défendu.
- Le port d'uniformes, grades décorations n'est pas conseillé ; néanmoins, une tenue kaki neutre est acceptée.
- Les véhicules de l'Axe sont admis, à condition de ne porter aucun marquage provocateur.
- Seuls les participants ayant payé la totalité des frais d'inscription seront admis à prendre le départ du rallye.

Le montant de l'inscription est à régler uniquement à l'aide d'un versement bancaire sur le compte du BMVT : **IBAN : BE02 0014 7726 5540 - BIC : GEBABEBB**

Avec la mention : « Winter Rally dec 2024 + votre nom »

Agence bancaire : BNP PARIBAS FORTIS, Place Camille Lemonnier – 4040 Herstal

Une confirmation sera envoyée à chaque participant en règle. Ce document comportera notamment votre numéro d'inscription. Il sera à présenter obligatoirement à l'arrivée à l'hôtel.

Attention : **après le 1 décembre 2024**, sans trace de votre versement, votre inscription sera automatiquement annulée. Il ne sera pas envoyé de rappel. SVP, effectuez votre versement et expédiez dès ce jour votre bulletin d'inscription à : « **WINTER RALLY** », **Richard FRONTIN, 15 rue sous le château, B-4920 Harzé, Belgique**
Email : richardfrontin@hotmail.com (nous refusons chaque année des inscriptions tardives). Ne tardez pas !
Merci.

Seuls les membres du BMVT (effectifs avant le 30 septembre 2024) et leur famille proche (épouse, fiancée, enfants) bénéficient du prix spécial (membre) accordé à nos adhérents.